L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR JÉROME BAYON.

MARDI (MATIN) 4 OCTOBRE 1831.

☞ Le *pseudo sténographe*, ou *rapporteur breveté* des délibérations du Conseil de Ville, qui se publient en FRANCAIS et en anglais dans le *Mercantile Advertiser*, contredit dans un article publié dans sa feuille de samedi, ce que nous avons dit dans notre numéro de jeudi, relativement à la motion faite par le Dr. Thomas, d'accorder une pension *viagère* de $12 piastres par mois à la veuve de Mr. Holt.

Le *pseudo-sténographe*, prétend que nous avons mal conçu la question, et " que la motion faite par Mr. Soulé, qui avait pour objet d'accorder à cette malheureuse veuve, $12, par mois, (pendant six mois,) a été unanimement adoptée. " Nous n'avons pas prétendu dire le contraire ; si le *pseudo-sténographe*, avant de nous répondre se fut fait traduire notre article, il l'aurait mieux compris ; il aurait conçu que nous ne parlions que du refus qui avait été fait par quelques membres du Conseil, d'accorder une pension *viagère* de $12 par mois, et non de la proposition adoptée. Qu'il se donne la peine de relire ce même article—il verra que les résolutions publiées dans le *Mercantile-Advertiser*, et copiées mot-à-mot sur les régistres du Conseil, ne contredisent nullement ce que nous avons dit jeudi.

Quant aux observations que nous a faites hier le RAPPORTEUR du *Louisiana Advertiser*, nous lui répondrons que n'ayant pu, peut-être, concevoir ce qui s'est passé dans la même séance il s'en sera probablement rapporté à l'article publié dans le *Mercantile Advertiser* par le *pseudo-sténographe*.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 4 octobre.

Le navire *Atticus*, chargé de coton, destiné pour Liverpool, est obligé de débarquer son chargement, une voie d'eau s'étant déclarée (le navire fait 5½ pouces d'eau par heure.)

Nouvelles importantes d'Europe.

Le courrier d'hier matin nous a apporté les journaux de New-York jusqu'au 19 septembre: ils contiennent des nouvelles importantes reçues par le *Canada*, de Liverpool, et l'*Alabama*, du Hâvre : les dates de la première ville sont du 16 août, celles de la seconde du 17. Nous donnons d'amples extraits de ces nouvelles, ainsi que le projet d'adresse de la chambre des députes au roi, tel qu'il a été rapporté par le comité chargé de la rédaction, et l'adresse de la chambre des pairs.

On dit que le feld-maréchal Paskewitsch a l'ordre de négocier avec la Pologne, quand il sera sous les murs de Varsovie. On ajoute que la Prusse doit intervenir dans cette négociation.

Les Belges ont été battus par les Hollandais dans deux affaires ; néanmoins, et par suite sans doute de l'intervention de la France, le roi de Hollande a adhéré au dernier protocole de la conférence de Londres.

Les Hollandais se sont tranquillement retirés de la Belgique, en vertu d'une convention entre le général Belliard et le prince d'Orange; le maréchal accompagnera l'armée hollandaise jusqu'à la frontière.

Le roi Léopold a fait preuve de beaucoup d'habileté et de bravoure ; il était partout où il y avait du danger : son ministre de la guerre a été blessé à la cuisse, a quelques pas de lui. On dit qu'à l'affaire de Louvain, Léopold est resté presque seul sur le champ de bataille ; il n'avait plus avec lui qu'une douzaine de personnes. Mais à l'affaire de Hasselt et à celle de Louvain, les Belges ont montré bien peu de fermeté pour n'en pas dire davantage. Quarante huit heures de plus, et sans l'arrivée de l'armée française à Bruxelles la Belgique entière était de nouveau au pouvoir de la Hollande.

7,000 hommes d'infanterie française et 1,300 de cavalerie, sont arrivés à Mons le 9 août—Une autre colonne, arrivée à Namur, s'est mise en marche pour Liège—Enfin la troisième colonne, venue de Lille à Tournay, doit se rendre dans les deux Flandres.

L'*Emancipation*, journal de Bruxelles, contredit, dit le *Belge*, l'entrée des Hollandais à Wavre.

Le 11 août, on a appris officiellement à Bruxelles que la flotte anglaise était entrée dans l'Escaut.

Il paraît que la Prusse, sans toutefois l'avoir déclaré officiellement, a réellement pris parti pour la Hollande. On rapporte que 7,000 Prussiens se sont embarqués à Cologne, le 6 et le 7 août, pour venir se joindre à l'armée hollandaise. Le *Moniteur Belge*, dans son rapport officiel de l'affaire de Louvain, dit que le parlementaire belge envoyé au quartier général du prince d'Orange, y a remarqué le colonel prussien Scharnhaust et plusieurs autres officiers de la même nation, *en uniforme prussien*.

Les régimens français qui étaient entrés dans Bruxelles, en sont repartis le 12 août, à 5 heures du matin, et se sont dirigés sur Nivelle.

M. Casimir Périer a déclaré à la Chambre qu'il n'avait nullement l'intention de reconnaître l'indépendance de la Pologne, et qu'il se bornerait à *négocier* avec la Russie.

Le ministre de la guerre de France, M. Soult a annoncé à la chambre des députés que l'armée française *ne sortirait pas de la Belgique*, mais qu'il y prendrait des positions pour empêcher le retour des Hollandais. A la bonne heure, donc !

Les nouvelles de Pologne sont plus rassurantes ; le rapport du comité nommé par la diète a été tout favorable aux plans du général Skrzynecki. Cette circonstance a ramené l'union et la bonne harmonie entre les Polonais, et les mettra à même de résister avec une nouvelle énergie aux attaques de l'ennemi.

Il avait couru à Paris qu'un duel avait eu lieu entre le général Lamarque et le général Excelmans ; mais il paraît que cette nouvelle est fausse, quoique les deux généraux aient eu en effet une vive altercation.

Des rapports de Varsovie du 29 juillet disent que les Lithuaniens et les Volhyniens ont reçu des secours pour continuer la guerre contre les Russes. La diète polonaise préparait une proclamation pour stimuler et encourager la nation. Il paraît que la plus grande harmonie et la plus parfaite union règnent à Varsovie—que les plans les plus judicieux ont été adoptés pour la défense de la ville et sont gardés dans le plus profond secret—et que chaque Polonais est décidé à faire la plus patriotique résistance contre les hordes russes. Toutes les craintes ont disparu. Le général Skrzynecki a inspecté, le 28, les nouvelles batteries élevées pour défendre Varsovie, et dont les canons ont été fondus dans cette ville.

Le *Courrier de Varsovie* dit que le corps du général Rudiger a évacué Lublin.

La *Gazette d'Etat* de Prusse annonce que l'insurrection a de nouveau éclaté dans la Volhynie.

EXTÉRIEUR.

BELGIQUE.

BRUXELLES, 14 août, 10 heures du soir.

La convention conclue hier est mise à exécution aujourd'hui. Les troupes hollandaises sortiront par deux routes, Tidlemont et Diest. Six jours leur sont nécessaires pour regagner leurs frontières. Une partie de l'armée française les suivra pour la forme.

On s'occupe maintenant de mesures importantes dans l'intérêt du pays, telles que le désarmement de l'armée et de la garde civique, et le renvoi de tous les individus qui entourent le roi. Il est nécessaire que le roi Léopold prenne ces mesures ; il y est bien disposé, car il a eu occasion de s'apperceevoir de l'entière incapacité des généraux dont il est entouré. Croirait-on qu'au moment où il fallut envoyer un parlementaire au prince d'Orange, pour ouvrir la route à MM. Adair et John Russell, qui devaient traiter des conditions de l'armistie, on ne trouva plus un seul de ses officiers ni de ses gardes ! il fut obligé d'envoyer un jeune français qui servait près de lui comme volontaire.

Il paraît que les intentions du général Belliard sont d'obliger les Hollandais à évacuer de suite tout le territoire hollandais, y compris la citadelle d'Anvers ; à payer une indemnité pour les frais de la guerre, et enfin à livrer à la Belgique la Flandre Zélandaise. Telles sont les intentions de la France ; mais qui forcerait les Hollandais à accepter des conditions auxquelles il pourraient tout plus accéder s'ils était défaits!

Quartier-général de l'armée française.

Voici quelle était la position de l'armée française à la date du 12 au matin :

Le général Barrois, à Eghize, sur la route de Louvain.

Le général Teste et le duc d'Orléans, à Bruxelles.

Le général Tiburce Sébastiani, à Wâvre.

Le général Hulot, à Braine Lalende.

Le maréchal Gérard, à Mons, (division de réserve.)

Le général Tholoze, à Chaumont.

BRUXELLES, mardi soir 9, 11 heures.

La nouvelle est parvenue dans cette ville, que l'armée belge de la Meuse a été complétement défaite.

Ce corps, commandé par le général Daine, a été attaqué par surprise, près de Hasselt, hier matin, à 11 heures, par l'armée hollandaise ; et, après une résistance d'un moment, la cavalerie belge s'est enfuie, en enfonçant les rangs de l'infanterie, et éparpillant une foule de gardes civiques. L'armée s'est enfuie vers Liège, où elle est arrivée dans le plus grand désorde ; elle a bivouaqué dans les rues la nuit dernière, ne cessant de crier à la trahison ! ! ! et vociférant des malédictions. Le général Daine s'est échappé à Liège, accompagné de quelques officiers, après avoir laissé à l'ennemi ses munitions et son bagage.

Les Hollandais ont tourné leur attention sur Louvain, où Léopold a établi son quartier-général. Lui seul a préservé l'honneur belge, en ne fuyant pas. Il a concentré sa petite armée de 18,000 hommes à Louvain.

L'armée française est entrée en Belgique sur trois colonnes, de manière à arriver à Gand, à Namur et à Louvain en même temps. On pense que 2,500 hommes de cavalerie française seront ce soir à Louvain ; mais ils n'entreront pas dans la ville.

BRUXELLES, 12 août.

Cette ville était ce matin dans la plus effroyable agitation. Les Hollandais s'étant avancés jusqu'à 3 milles de Bruxelles, les tambours ont battu de bonne heure la générale, et les habitants ont pris la fuite dans toutes les directions. Il paraît que ce matin, vers 2 heures, les Hollandais se sont formés en ligne de bataille, et qu'à 4 heures ils ont attaqué les Belges à Louvain. Les Hollandais se sont présentés sur trois colonnes, et ont ouvert le feu dans toutes les directions. Aussitôt les Belges ont pris la fuite, et le plus grand désordre s'est mis dans leurs rangs ; ils jetaient leurs armes et essayaient de se surpasser à la course. A six heures, le champ de bataille était balayé, et les Hollandais étaient maîtres de toute la Belgique; la plus grande partie de l'armée belge s'est jetée dans Louvain.

Il y a peu de blessés ou de tués parmi les Belges. Leur conduite est méprisable : néanmoins on se sent disposé à les plaindre; ils n'ont que peu d'officiers, et ceux qu'ils ont, sont les premiers à prendre la fuite.

S. M. est sortie de Louvain par la porte de Bruxelles, (toutes les autres étaient d'ailleurs gardées par les Hollandais,) suivie d'un détachement de lanciers, et s'est dirigée sur Malines. Cinq minutes après que S. M. avait quitté la grande route près de cette ville, un régiment de cuirassiers hollandais s'est emparé de la chaussée : le roi pouvait à peine être hors de vue. Les Hollandais se sont avancés ensuite sur Coutenberg, à environ huit milles de Bruxelles, et se sont emparés de toutes les hauteurs qui s'étendent jusqu'à une lieue de Terveuren.

Les troupes françaises qui avaient passé la nuit à Halle et à Waterloo, sont entrées à Bruxelles vers 2 heures, avec les deux princes. L'enthousiasme avec lequel elles ont été accueillies égale presque celui qui fut manifesté à l'arrivée de Léopold. Le maréchal Gerard est arrivé dans la matinée. Les Belges peuvent remercier les Français du salut de Bruxelles. Les Hollandais auraient pu y entrer quand bon leur aurait semblé.

Après une entrevue du général Belliard avec le prince de Saxe-Weimar, celui ci a cessé ses opérations. Dans la journée le général a fait savoir au prince d'Orange que s'il tirait un seul coup de canon sur Louvain, cet acte serait considéré par les cinq grandes puissances comme une agression contre elle, et surtout contre la France.

5 heures.—L'alarme se répand de nouveau. On dit que les Hollandais s'avancent sur Bruxelles. Les gardes civiques se mettent en marche: elles ont reçu d'autres canons. Je me suis rendu sur les hauteurs, mais je n'ai pu voir aucune différence sensible dans la position des Hollandais. Toutes les familles notables nous ont abandonnés—on ne trouverait pas un lit dans tous les villages situés entre cette ville et la frontière de France.

BRUXELLES, 10 août.

La flotte de l'amiral Codrington est devant Flessingues.

POLOGNE.

VARSOVIE, 28 juillet.

Le danger s'approche, et devient chaque jour plus pressant ; afin d'encourager le peuple, et de donner l'exemple d'un dernier effort, les députés de la diète doivent s'assembler demain sur les remparts, pour travailler aux fortifications.

Voici la substance des articles relatifs aux opérations militaires. Le 22, le général russe Gerstenzwieg partit des environs de Sochochin, dans l'intention de se rendre à Niessawa par la route de Pultusk, pour se réunir à Paskéwitsch dans cette première ville. Le général polonais Muhlberg s'étant avancé dans cette direction pour l'en empêcher, une affaire eut lieu le 23, dans laquelle on dit que les Russes ont perdu quelques officiers et environ une cinquantaine d'hommes tués, blessés ou faits prisonniers. Les Polonais disent avoir perdu deux officiers supérieurs et vingt hommes tués ou blessés. Le général Gerstenzwieg, voyant qu'il lui était impossible de suivre cette route, retraversa la Wkra, en détruisant les ponts après lui, et retourna à Ciechanow. La *Gazette d'Etat* de Varsovie dit que le général Gerstenzwieg se décida après cet événement, à suivre les bords de la Wkra, et qu'il est parvenu à opérer la jonction de son corps avec celui de Paskéwitsch.

—Les Russes, dit la *Gazette de Varsovie*, s'avancent le long de la Vistule et occupent Cowal ; mais il n'est pas confirmé que Krasniewin soit en leur pouvoir. Les communications directes entre Kolo et Klodawa sont interrompues. A Wlezlusnick la milice a eu une affaire avec l'ennemi. Ede a repris la ville trois fois ; mais à la fin, elle a été repoussée et forcée à la retraite. Beaucoup de Cosaques ont été tués. On dit que les Russes ont occupé Kottno le 25 ; mais les courriers de cette ville sont arrivés ici depuis.

—Le général Rudiger reste toujours sur la Wiepra, soutenu qu'il est par la 7e. division d'infanterie, commandée par le général Kupranoff, et par le corps du général Kaisaroff. Les deux corps de Rudiger et de Kaisaroff s'élèvent à 32,000 hommes.

—Il paraît d'après les rapports de Prusse, que les généraux Dembinski et Sierakowski sont toujours en Lithuanie.

—La *Gazette d'Etat* de Varsovie dit que les Russes ont réuni 99,000 hommes pour étouffer l'insurrection de la Lithuanie.

—Le *Courrier*, de la même ville, dit qu'on affirme positivement que le général Krukoniecki va occuper de nouveau le poste important de gouverneur de Varsovie.

VARSOVIE, 29 juillet.

Il paraît qu'il a été résolu d'envoyer de nouveaux secours dans la Lithuanie et la Volhynie, où l'insurrection a éclaté de nouveau.

Rudiger, dit on, se dispose à traverser la haute Vistule ; mais nous n'avons aucune information positive.

29 juillet.

Notre inquiétude est calmée. L'union la plus parfaite et la plus franche préside à nos destinées futures. La trahison du général Jankowski, le tour défavorable des affaires de la Lithuanie, et le passage de la Vistule par les Russes, commandés par le feld-maréchal Paskéwitsch, paraissaient avoir mis notre pays en danger. La nation désirait connaître les plans et la détermination du généralissime Skrzynecki; et dans le dangereuse conjoncture où nous nous trouvions on a eu recours à un grand conseil de guerre, composé des membres du gouvernement national, des généraux les plus expérimentés, de huit membres de la diète représentant chaque palatinat du royaume actuel, et de quelques autres patriotes représentant les provinces polonaises de Russie.

Le général Skrzynecki qui doit son rang au développement de ses idées sur la campagne, a eu l'occasion d'exposer ses vues et ses secrets au grand-conseil, c'est-à dire aux représentans de la nation entière. Tous les membres, après avoir prêté serment de garder un secret dont dépend le sort de la Pologne, se sont séparés pleins d'espoir. L'armée bien disciplinée, et le peuple, sont prêts à exécuter les ordres du généralissime. Jamais les représentans de la nation française ne pourraient trouver une occasion plus favorable pour se déclarer en faveur de notre indépendance nationale. La France a encore le temps de nous reconnaître, mais qu'elle se hâte; nos succès depuis huit mois lui sont de sûrs garants de notre conduite future.

FRANCE.

PARIS, 16 août.

La séance de la chambre des députés d'hier a présenté au monde un spectacle affligeant. Elle paraissait transformée en un arène où chaque parti voulait forcer ses adversaires, par des moyens violents à se soumettre à ses opinions. Dans ces débats, le président du conseil (Périer), a montré toute la ténacité de son caractère et son désir de plier la chambre à sa volonté.

PARIS, 13 août (minuit.)

Nous avons reçu les particularités de la convention conclue entre le général Belliard et le prince d'Orange. La voici :—

Il est convenu que l'armée hollandaise commencera demain son mouvement rétrograde. Le prince d'Orange enverra un officier au maréchal Gerard pour lui faire savoir quelle route son armée prendra, et pour le fixer sur les positions que les deux armées (française et hollandaise) occuperont cette nuit, parce que l'armée française accompagne les Hollandais jusqu'à la frontière. A la prière du general Beliard, le prince a promis que ses troupes n'entreraient pas à Louvain : des provisions et fourages seront fournis aux Hollandais, qui bivouaqueront près de Louvain, sans y entrer.

PARIS, 15 août.

Nous commençons à croire que les affaires de Pologne auront une issue plus heureuse que ce que l'on croyait. Les envoyés polonais qui sont ici éprouvent plus de confiance. Ils espèrent beaucoup du vote des chambres sur le paragraphe de l'adresse qui a rapport à la Pologne, et surtout, sur l'amendement qui sera présenté, et qui aura pour objet la reconnaissance de l'indépendance de la Pologne.

PARIS, 14 août.

—On écrit de Lille, 11 août :

"Les troupes qui vont en Belgique montrent un élan et un enthousiasme impossibles à décrire : mais tout ce qu'on avait prévu est arrivé : au moment d'entrer en campagne, les corps d'officiers qui sentent le besoin de trouver parmi eux aucun homme suspect, font eux-mêmes l'épuration que n'a pas voulu faire le ministère. A Douai, quatre officiers appartenant au 7e. de ligne ont été envoyés par leurs camarades assemblés en jury. L'avis en a été donné au colonel, qui en a instruit le ministre de la guerre."

—Une frégate partie de Brest avec des instructions pour l'amiral Roussin est arrivée à Lisbonne.

Les bâtimens portugais capturés dans le Tage restent entre les mains des Français jusqu'à l'entier accomplissement des conditions du traité ; néanmoins les équipages ont été mis en liberté.

—Le gouvernement s'occupe de l'affrétement de petits bâtimens de commerce qui seront armés de pierriers pour surveiller les côtes de l'Ouest.

—On écrit de Munich, sous la date du 7 :

"Nous avons arrêté un individu muni d'un passeport à l'etranger (pour Munich en Bavière.) Il a séjourné à Saint-Méen et faisait route avec un jésuite nommé Fuedel ; il est en prison à Ploërmel et au secret ; je le crois de bonne prise ; il n'avait aucun rechange ; il avait deux pistolets à vision, quarante-une balles, soixante-neuf capsules, etc.; les pistolets chargés jusqu'à la gueule. Il a menacé du ministre celui qui l'a fait arrêter..... Le sieur L., ex-maire, le pilotait." *(Auxiliaire breton.)*

PROJET D'ADRESSE

De la Chambre des Députés au Roi, tel qu'il a été rédigé par la Commission, et en discussion dans ce moment à la Chambre.

Les Députés des départemens se félicitent d'avoir célébré l'anniversaire de la Révolution de Juillet, au milieu de ces généreux citoyens qui ont scellé de leur sang cette glorieuse révolution.

Nous avons rempli un devoir sacré en offrant aux nobles victimes des 3 jours, le tribut de nos larmes et de nos regrets, et nous remercions votre majesté de nous avoir rendu témoins des solemnites commémoratives d'une victoire que le patriotisme a entourée de plus vif éclat, et qui a été rendue si imposante par le concours majestueux et unanime d'une grande nation.

Dans cette grande scène de l'harmonie publique, nous avons contemplé les sympathies de toute la France groupées au tour du trône constitutionnel. C'est pour cimenter de plus en plus cette heureuse unanimité, que nous invoquons de tous nos vœux l'harmonie dans toutes les parties du gouvernement ; l'homogénéité de l'administration des affaires publiques, dans toutes les branches, et le dépôt de toutes les fonctions publiques en des mains pures et habiles, a des hommes fidèles aux principes de Juillet ; afin d'assurer par cette marche franche à votre gouvernement, un caractère uniforme qui en redouble l'energie et lui assure cette co-opération sans arrière pensée que votre majesté réclame, et que nous nous engageons à lui prêter.

Telle est le moyen le plus efficace de mettre fin aux agitations qui bouleversent et épuisent la France ; aux trames criminelles des partisans de la famille proscrite, de ces hommes dont l'audace exige une infatigable surveillance, et dont les intrigues doivent être anéanties.—C'est par là aussi que vous dissiperez les rêves des idéalistes qui embrassant toujours leur chimère de république, répudiée depuis si long-temps par l'opinion nationale, bouleversent la société, troublent le repos public et deviennent souvent les complices d'un parti qui fidèle à sa politique traîtresse et scandaleuse, encourage leur excès pour nous diviser et nous affaiblir.

Ces vaines tentatives écloueront devant la ferme volonté de la France, devant cette expérience qui la tient en garde contre l'ambition de tous les siècles ; contre les illusions d'un siècle surtout qui ne peut revenir, et que la sagesse publique a irrévocablement condamné.

Forte du concours de toutes les volontés et de toutes les sympathies; elle réprimera les factions quelles qu'elles soient, et consolidera d'une manière plus stable notre paix intérieure.

Un gouvernement national ne peut jamais être faible, le pouvoir essentiel qu'il tient de sa nature et de son origine, étant basé sur les intérêts et les vœux du peuple tout-entier. Votre majesté en a acquis l'expérience dans sa dernière tournée. Partout vous avez vû pour la prospérité de votre trône le même enthousiasme qui a précédé la révolution de juillet. Partout vous avez vu le désir et la ferme résolution de maintenir et défendre votre couronne.

Le développement successif des institutions nationales, annoncé par V. M. ne peut que raffermir cet esprit de patriotisme et de dévouement.

Nous remplissons avec fidélité le mandat que la charte nous confie, et dont l'accomplissement nous a été légué par la dernière chambre, savoir : l'investigation des grandes questions constitutionnelles dont la solution définitive assurera la coopération harmonique de tous le grands pouvoirs de l'état, et donner à votre gouvernement cette stabilité qui commande et justifie la confiance.

Cette confiance rouvrira toutes les sources de la prospérité nationale—la crise qui a paralisé le commerce, le résultat inévitable des dérangemens causés par une révolution sociale, disparaîtront à mesure que la tranquillité publique se rétablira ; la prolongation affligeante de cet état de malaise ne peut être due qu'à la continuation de cet état d'incertitude dont il semble que nous soyons assez heureux d'attendre le terme.

Nous apprenons avec plaisir que l'état des finances est encourageant, et que nos ressources sont proportionnées à nos besoins.

Les sacrifices faits par la France avec une constance et un dévouement appréciés et admirés par votre majesté, nous font un devoir de coopérer avec votre majesté à toutes les réductions possibles dans les dépenses publiques.

Parmi les hommes égaux non-seulement devant la loi, mais aussi dans leurs mœurs et dans leurs habitudes, l'économie est le premier devoir des administrateurs des deniers publics.

Mais si la dignité ou la sûreté de la France était compromise, si le rang auquel elle a droit parmi les nations de l'Europe, rang dont elle ne se laissera jamais déposséder, lui était contesté, elle ne sera pas plus avare de son or que de son sang : son armée, sa garde nationale, sont prêtes au premier signal ; elles marcheront à l'ombre de cette glorieuse bannière, symbole de tant de souvenirs, et garantie de tant d'espérances.

Votre majesté se félicite des relations amicales que les gouvernemens etrangers entretiennent avec le vôtre.

Nous sommes heureux d'avoir vu resserrer encore le lien qui nous attache aux Etats-Unis d'Amérique, nos alliés naturels, et dont nous avons été les premiers auxiliaires. Nous attendons la consommation des traités conclus avec eux, aussi bien que ceux conclus avec les Républiques de Mexico et d'Haïti, pour examiner les stipulations qu'ils contiennent.

Nous remercions sincèrement votre majesté des mesures prises pour mettre en vigueur les lois contre la traite des esclaves, lois que malheureusement une soif detestable de l'or, s'attache à éluder. Cet odieux trafic doit cesser de suite et à jamais sous un gouvernement fondé sur les principes éternels de l'humanité et de la justice. La chambre espère que les vœux formels de la charte sur la législature coloniale, seront prochainement accomplis.

L'occupation des Etats romains par l'autriche avait justement piqué la sensibilité nationale : mais sa retraite, quoique la mise de l'armée d'occupation, prouve que la voix de votre majesté a été entendue—une amnistie réelle—la cessation des confiscations, l'amélioration de l'administration du gouvernement, tels sont les avantages qui peuvent aujourd'hui servir de consolation à la population de ces états.

Nous espérons que conformément à nos vœux les promesses obtenues par votre majesté seront fidèlement accomplies; que l'amnistie sera générale, et que si la politique n'est pas satisfaite, l'humanité n'aura plus à gémir.

Les droits de l'humanité ont été noblement revendiqués à Lisbonne. Nos compatriotes les ont aussi dans ses cachots ; Votre majesté a parlé,—notre escadre part—elle força bravement l'entrée du Tage, et le drapeau tricolore flotta en triomphe sur les lieux où il avait été outrage ; l'honneur national a été maintenu ; et cet exemple a prouvé comment la France répond à l'insulte ! Nous sommes fiers de ce brillant succès de notre drapeau, et nous félicitons notre brave marine de cette nouvelle palme ajoutée à ses trophées.

La Belgique, qui, comme nous, s'est donné librement un roi, est menacée par une puissance hostile, nos armées marchent à son secours ; et la France s'associe avec transport à ce mouvement généreux qui a pour but de défendre—de consolider les principes de notre glorieuse révolution, d'établir définitivement nos relations avec nos voisins, et de dissiper les doutes qui agitent la France.

Il est un autre sentiment qui émeut profondément tous les cœurs, celui qu'inspire le sort de la malheureuse, de l'héroïque Pologne. La France remercie votre majesté d'avoir interposé votre médiation. Notre voix ne saurait se faire entendre trop souvent, ou avec trop d'énergie en faveur d'un peuple dont le rétablissement au rang des nations est ardemment désiré par toutes les ames généreuses, et demandé par les intérêts de la France et par le vœu des vrais amis de la civilisation européenne.

Dans l'examen de ces questions ardues, nous sommes certains de trouver des preuves de la dignité et de la persévérance avec lesquelles les vrais intérêts de la France ont été défendus.

Le système politique qui assurera à notre pays les bienfaits de la charte qu'il a conquise, et qui confirmera sa prospérité intérieure, et le rendra puissant et respecté, recevra l'approbation la plus complète et la plus générale, et l'appui le plus énergique.

Si l'Europe est déjà convaincue de la loyauté de nos vœux pour le maintien de la paix, il faut aussi qu'elle connaisse notre force et notre résolution de faire respecter notre indépendance et nos droits. La France y veillera avec une jalouse vigilance. Au premier cri de guerre elle voit s'élancer ses enfans ; et elle contemple avec enthousiasme les fils de son roi volant au combat, et imitant l'exemple de leur père, quand il tira son premier coup de fusil pour la cause de la liberté.

Quant à nous, sire, comptez sur nous dans la crise actuelle ! nous obéirons à vos commandemens ; nous nous considérerons comme une phalange placée autour de votre trône constitutionnel, et nous lui donnerons pour palladium, notre union, notre persévérance et notre dévouement à notre patrie.

PARIS, 11 août.

—L'adresse suivante a été présentée au roi ce soir à huit heures par la grande députation de la chambre des Pairs.

" SIRE,

" La chambre des pairs, heureuse de répondre à l'attente de Votre Majesté, s'empresse de lui offrir l'assurance de cette coopération franche et entière qui doit donner à son gouvernement la force dont il a besoin pour que la Charte, conformément au vœu national et à vos promesses, soit une vérité.

" Déjà quelques unes de ses conséquences se sont developpées, et grâce à l'usage que Votre Majesté continuera de faire du pouvoir dont elle est investie par les lois, l'ordre politique que la révolution de juillet a fondé ne sera sérieusement troublé, ni par les partisans de la dynastie déchue, ni par ceux qui, aux mépris d'une sanglante experience, embrassent encore la chimère de la république. Leurs complots seront, ou déconcertés, ou punis.

" Pour consolider de plus en plus la monarchie constitutionnelle, Votre Majesté a fait préparer divers projets de lois. La chambre des pairs les discutera avec le soin et le calme qu'elle a coutumé de mettre dans ses délibérations.

" Elle apportera surtout une attention scrupuleuse dans la grande question réservée par la charte à l'examen des chambres. Elle considérera uniquement, sans en être détournée par aucune préoccupation, ce qu'exigent la stabilité du trône, les libertés nationales et l'équilibre des pouvoirs constitutionnels.

" Une crise commerciale ne fatigue pas seulement la France ; toutes les nations s'en ressentent. Nous espérons, avec votre majesté, que des mesures rigoureuses pour le maintien de la tranquillité publique au-dedans, et des négociations au-dehors, pourront y mettre plutôt un terme.

" Ces négociations ont déjà produit d'heureux effets. L'empereur d'Autriche a retiré ses troupes des états-romains. La paix intérieure y sera affermie par une amnistie et par les changemens importans promis dans le régime administratif et judiciaire. L'un des plus grands bienfaits consacrés dans la charte, l'abolition de la confiscation, y a été introduite.

" Au Nord, l'indépendance et la neutralité de la Belgique, que la France appuya la première, sont reconnues par l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie, qui s'en sont rendues garantes avec Votre Majesté. Cette garantie vient d'être réclamée par le roi des Belges. La marche de notre armée a aussitôt répondu à l'urgence des circonstances. Votre Majesté ne pouvait pas différer de faire respecter les engagemens pris d'un commun accord avec les grandes puissances. Toute la France applaudira avec nous à cette célérité et au courage des deux princes vos fils qui, suivant les exemples de Votre Majesté, vont aussi consacrer leurs premières armes à la défense de l'indépendance et de la liberté.

" Nous ne craindrons pas, dans de telles conjonctures, que la communication que Votre Majesté nous a faite relativement à la Belgique, puisse devenir un sujet de division entre la France et une nation pour laquelle elle va combattre. Il sera plus facile que jamais de se concilier sur les intérêts respectifs.

" Notre marine a donné une éclatante et nouvelle preuve de son courage et de son habileté, en forçant l'entrée du Tage. Elle a contraint le pouvoir qui domine en Portugal à se soumettre aux réparations que Votre majesté avait vainement demandées pour des outrages faits à des Français, au mépris des droits de la justice et de l'humanité.

" Puissent avoir une aussi heureuse issue vos efforts, réunis à ceux de vos alliés, pour arrêter, par une sage et puissante médiation, l'effusion du sang en Pologne et la propagation du fleau mortel qui menace de dévasser l'Europe! Puissent-ils donner à cette brave nation une preuve efficace de l'affection que la France n'a jamais cessé de lui porter, et lui assurer cette nationalité qui a résisté au temps et à ses vicissitudes.

" C'est alors qu'il serait facile de parvenir à ce désarmement général dont tous les gouvernemens ont besoin, et que devrait amener l'abandon d'injustes et réciproques défiances. Votre Majesté n'a rien négligé pour les dissiper, en manifestant dans toutes les occasions, la loyauté de ses intentions et la sincérité de ses vœux pour la paix. Quoi qu'il en soit, la France comprend tout ce que la prudence et sa dignité lui commandent. Elle attendra, avec une constante fermeté, le moment où l'horizon sera dégagé des nuages de discorde et de guerre qui l'obscurcissent.

" En ordonnant des nouvelles croisières pour réprimer efficacement la traite des noirs, Votre Majesté donne une nouvelle preuve à la fois de son intention d'entretenir la bonne intelligence avec les puissances qui tendent au même but, et de sa volonté d'employer pour l'exécution des lois, tous les moyens à sa disposition. Nous hâtons de tous nos vœux l'époque où cessera ce barbare trafic, dont l'humanité a gémi trop longtemps.

" Nous avons entendu avec satisfaction que l'état de nos finances est rassurant, que d'abondantes ressources sont ménagées, que des réductions dans diverses branches de l'administration en ont déjà fourni, et qu'il n'a pas été nécessaire d'employer tous les fonds qui avaient été mis à la disposition de Votre Majesté. Nous pouvons donc concevoir l'espérance qu'à moins d'evenemens extraordinaires et d'injustes aggressions, le moment ne sera pas éloigné où vous pourrez satisfaire votre désir d'alléger le fardeau des charges publiques.

" Sans doute les stipulations financières contenues dans les divers traités que Votre Majesté a conclus et qui doivent être soumises aux chambres, auront été equitablement combinées avec des avantages commerciaux, intérieurs ou étrangers. Nous en avons aussi des garans dans l'unanimité des acclamations qui accueillent Votre Majesté partout où elle pose ses pas, dans ces gardes nationales qui valent des armées, et dans ces armées, héritières de notre vieille gloire qui joignent à la résolution de la soutenir, le respect et l'amour de la nouvelle monarchie, de ses lois et de sa constitution. "

Liste Maritime.

PORT DE LA NLLE.-ORLÉANS.

Expédié hier

Goël. Tita, De Vooza, Havane, C. Palez.

Expédiés samedi.

Navire Dewit Clinton, Beauvais, New-York, Barstow & Adams.

Navire L'Aimable Créole, Giraud, Marseille, Perret & Charbonnet.

Navire Chester, Storer, Philadelphie, T Toby.

Brick Commerce, Snow, Philadelphie, Lauve & Benedict.

Goël. Flecha, Almeida, Tampico, Tuyes & co.

Goël Maria, Bradley, Mobile, Capitaine.

Bateau Splendid, Blackley, Mobile, Capitaine.

Arrivés hier.

Bateau de remorque Post-Boy, Herriman, des passes, ayant mis en mer les bricks Carrier et Delta, la goël. Conchita et le bateau John Denniston.—Il a remorqué dans le port le brick paquebot Ella, venant de Philadelphie, les goëls. Josefa, de Campêche ; Comita, de Vera-Cruz, et Native, des Aransas.—Il a laissé la passe du S. O., dimanche dans l'après-midi, alors il n'y avait rien en vue.—Passé au Bayou Est, le bateau de remorque Shark, descendant.

Bateau de remorque Porpoise, Davis, des passes, ayant mis en mer le brick Henry Bennett et la goël. South Carolina. Il a également mis en mer le navire Brillant.—Il a remorqué dans le port le brick Afortuna et la goël Bien Aparecida.—Il rapporte échoué à la Grande Prairie, le brick Ivory Lord.

Brick paquebot Ella, Marston, Philadelphie, à T. Toby, avec un chargement assorti à divers consignataires dont les noms se trouvent dans la page anglaise.

Brick Afortuna, Romaguera, de la Havane, avec des marchandises à divers consignataires.

Goël. Aparacida, Rigo, de la Havane, avec des sangsues à J Viosca et des fruits au capt.

Goël. Comcta, Hernandez, de Campêche, avec du bois de Campêche.

Goël. Native, Brown, d'arrimzas, sur lest—1 passager.

Goël. Josefa, Duranto, de Campêche, avec du bois de Campêche et du tabac.

Bateau à vapeur Gleaner, Griffin, d'Alexandrie, avec 32 balles coton à J Liaton, 13 do. à J. Hagan; 4 vaches et leur suivant à Benmar; un lot de peaux de bœuf à J. Smith.—31 passagers à la chambre et 10 sur le pont.

Arrivés avant-hier.

Bat. à vapeur Stranger, Colla, du Bayou Sarah.

Un chalan de Cincinnati, chargé de whiskey.

Arrivés au Bassin.

Goël, Elizabeth, Forsyth, en 38 heures de Pensacola.

Goëlettes Minerve et Mary, et sloop Fanny, de Madisonville—avec 55,000 briques à John T MacNeill.

MEMORANDA.

En charge au Hâvre pour ce port, navire Gen. Baxter, devant partir le 1er. Apr., navire Olympia, Hammond, le 25.

AVIS.—A partir de ce jour, les soussignés ont formé en société, une société de commerce sous la raison de A. Quartier & Boutin.

A. QUARTIER,
A. BOUTIN.

4 oct.—3

VENTES À L'ENCAN.

COUR DES PREUVES DE LA PAROISSE ST.-BERNARD.

Succession de dame Charlotte La Barre, épouse de Mr. Antoine Bienvenu père.

CONFORMÉMENT au jugement de la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse de St. Bernard, en date du 29 Septembre dernier, rendu dans l'affaire d'Antoine Bienvenu père contre Mme. Thomas et autres, il sera exposé en vente publique, par le juge soussigné, sur les lieux, le Samedi 5 de Novembre prochain, à dix heures du matin, les biens suivans, savoir :

UNE HABITATION SUCRERIE, située dans la paroisse de St. Bernard, à environ deux lieues au-dessous de la ville de la Nouvelle Orléans et du même bord du fleuve, mesurant dix huit arpents de face au fleuve Mississipi, sur toute la profondeur jusqu'au lac, fermant à quarante arpents de profondeur du côté d'en bas d'environ trois arpents, et bornée par en haut par l'habitation des frères St. Am